



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **07-10**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 3 mars 2010**

Le trois mars deux mille dix, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 12 février 2010

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 12 Votants : 16

Présents : Michel BAFFERT, Yannick BOULARD, Martine BROUZET (pouvoir de Mme TESSAIRE), Aldo CARBONARI, Jeanine CARRIER (pouvoir de M. JULLIEN), Claudine DIDIER (pouvoir de Mme MASTROMAURO), Jacques GAUTHIER, Véronique GONNET, Patrick MOLINARO, Marcel REPELLIN, Denis ROUX (pouvoir de Mme FRIER), Annie SAUNIER-PLUMAZ

Absents excusés : Christian COIGNÉ, Gisèle FRIER, François GILABERT, Guy JULLIEN, Marylin MASTROMAURO, Jacqueline TESSAIRE.

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE- FINANCES

Présentation du budget primitif 2010 du SIRD – Vote.

Rapporteur Michel BAFFERT

Le Président présente au Comité, le budget primitif 2010 du SIVOM, qui se résume brièvement de la façon suivante :

Le Syndicat propose :

- un budget principal voté par nature et par chapitre avec une présentation fonctionnelle.

Les fonctions présentées dans le budget principal sont réparties ainsi :

Compétences	Fonctions
• Administration générale	: 020 Services Généraux
Etablissements sportifs liés aux activités scolaires	411 Autres gymnases
	412 Gymnase A. Bergès
	:
Insertion - Emploi	: 524 Insertion- Emploi
• Prévention de la délinquance	101 prévention de la délinquance

Chaque article est « éclaté » par fonction, ce qui permet en outre, l'analyse et le calcul des contributions communales.

BUDGET PRINCIPAL -

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 2 116 000 €

Dépenses

011 - Charges à caractère général	294 000,00 €
012 - Charges de frais de personnel et frais assimilés	762 000,00 €
65 - Charges de gestion courante	168 000,00 €
66 - Charges financières	240 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	48 000,00 €
023- Virement à la section d'investissement	604 000,00 €
€	

TOTAL

2 116 000 €

Recettes

7311 Impôts et taxes	1 850 000,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	161 500,00 €
75 – Produits de gestion courante	64 000,00 €
013- Atténuation de charges	40 500,00 €

TOTAL

2 116 000 €

En Section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 2 256 649,79 €

Dépenses

16 - Emprunts et dettes assimilés	275 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	531 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	45 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 405 649,79 €

TOTAL **2 256 649,79 €**

Recettes

10 - Dotations, fonds divers	279 000,00 €
13 - Subvention	371 608,00 €
16 - Emprunt	870 041,79 €
27 : Immobilisations financières	84 000,00 €
28 - Amortissement des immobilisations	48 000,00 €
021- Virement de la section de fonctionnement	604 000,00 €

TOTAL **2 256 649,79 €**

En récapitulation :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL Section
Dépenses	2 116 000,00 €			2 116 000 €
Recettes	2 116 000,00 €			2 116 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL Section
Dépenses	2 256 649,79 €			2 256 649,79 €
Recettes	2 256 649,79 €			2 256 649,79 €

DEL COM 07-10

TOTAUX	
BUDGET	DOTATIONS DES COMUNES
4 372 649,79	1 850 000

Les annuités d'emprunt représentent 28 % des contributions des communes.

Les contributions des communes au budget du SIVOM augmentent de 1,5 % en moyenne.

Le Président demande au Comité de voter le présent budget.

Le Comité Syndical, après délibération

↳ **approuve le budget primitif 2010 du S.I.R.D.**

CONCLUSIONS ADOPTEES A LA MAJORITE

10 voix pour

6 voix contre

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 5 mars 2010
Le Président
Michel BAFFERT